

## AVP Chemin Lontan (Avenue Ile-de-France, Bourbon, Rue Payet et Parvis de la Mairie) – Octobre 2021

Après avoir fait une première phase de concertation en janvier 2021 que l'axe Chemin Lontan, la ville a lancé une deuxième phase de concertation avec un atelier. Les participants ont été invités à s'inscrire à un atelier via la page Facebook @SaintAndréCentreVilledAvenir.



L'atelier animé par l'équipe projet NPNRU et le paysagiste de la maîtrise d'œuvre a réuni un peu plus d'une dizaine de personnes (commerçants, riverains, ...). L'atelier a eu lieu le jeudi 21 à 14h dans la salle du conseil.

Voici les éléments qui sont ressortis :

- Problématique de stationnement :

- Demande d'avoir des parkings silo ;
- Prévoir des places de livraisons pour les commerçants. Les places de livraison peuvent être mutualisées entre les commerçants par tronçons ; Prévoir des horaires.

## Concertation

- Circulation automobile :

- Demande de double sens sur l'avenue de Bourbon. Attention double ne permet pas d'avoir de grands trottoirs pour les piétons et avoir de la place pour les vélos. Le gabarit de la rue ne le permet pas si la voie est à double sens. Un sens descendant est préconisé pour favoriser un parcours piéton plus agréable ;

- Vigilance pendant les travaux :

- Prévoir le passage des clients, prévoir des aménagements les piétons ;
- Sur le sens de circulation pendant les travaux ;
- Améliorer la communication sur les travaux, notamment avec les commerçants et riverains ;
- Assurer l'accès aux entrées/sorties aux parcelles boutiques des différents riverains pendant les travaux. Communiquer sur des horaires de fermeture de voies en amont.

- Autres :

- Demande d'intégration de piste cyclable ;
- Prévoir du mobilier urbain : banc, poubelle ;
- Prévoir un cheminement PMR ;
- Volonté de retrouver plus d'arbres en ville et par extension plus d'ombrage ;
- Intégrer de l'animation culturelle/artistique ;
- Attention au positionnement de débit d'alcool qui favorise le rassemblement ;
- Intégrer un distributeur d'argent sur cette portion.

- Cas particulier :

- Rue Mogalie et Rue Lamarque : revoir le sens de circulation.